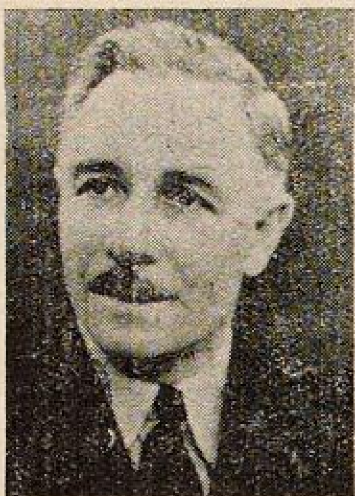
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958
Département du Nord - 14e Circonscription

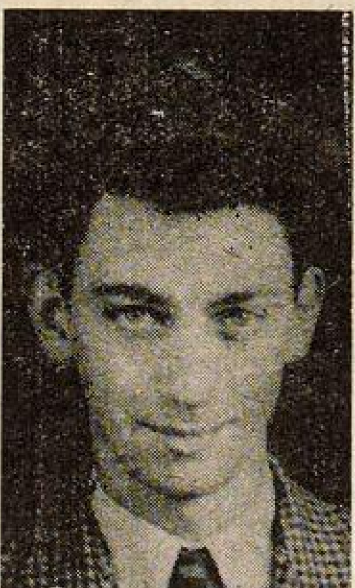
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS



Henri MARTEL
candidat
député sortant

Membre du Comité Central

Né le 3 août 1898, à Bruay. Délégué à Notre-Dame en 1928 ; Conseiller d'arrondissement en 1931 ; Conseiller Général en 1933 ; Député de la circonscription depuis 1936 Emprisonné pendant la guerre au bagne de Maison-Carrée. Réorganisateur à la Libération de la Fédération Nationale du Sous-Sol. Henri Martel peut présenter un solide bilan d'activité au service de la population laborieuse de notre circonscription.



Louis THBAUT
candidat
remplaçant
éventuel

A l'avant-garde de la lutte pour :

Relever le niveau de vie
Hâter la Paix en Algérie
Promouvoir la détente internationale.
Défendre la démocratie

LE coût de la vie ne cese d'augmenter. La crise économique menace. Le chômage frappe les travailleurs. En ALGERIE, la guerre s'éternise.

Certes, le socialisme, en assurant à l'Humanité la complète jouissance des richesses, fruits du travail et de la science, mettra fin à ces fléaux.

Mais, dès maintenant, il est possible, par l'action unie des travailleurs et des républicains, de remédier à la crise économique et de satisfaire les revendications essentielles des travailleurs :

1) - EN METTANT FIN A LA GUERRE D'ALGERIE par une négociation acceptable avec ceux contre qui la France se bat.

2) - EN PRATIQUANT UNE POLITIQUE EXTERIEURE D'INDEPENDANCE et de paix avec tous les peuples.

3) - EN REDUISANT LES BENEFICES SCANDALEUX du grand patronat, accrus sans arrêt depuis 10 ans du fait de l'accroissement de 40 % de la production (100 % pour les mines).

4) - EN PROCEDANT A UNE REFORME DEMOCRATIQUE DE LA FISCALITE frappant le grand capital et les profiteurs de guerre.

En plus de ces mesures essentielles, il serait possible :

— de CONSTRUIRE un million de logements en trois ans ;

— de GARANTIR UN AVENIR HEUREUX A LA JEUNESSE par la réforme démocratique et laïque de l'enseignement, la création des emplois nécessaires, des équipements sportifs, l'aide aux jeunes et futurs ménages.

UN PROGRAMME CONFORME A L'INTERET DU PEUPLE

— Aux ouvriers, employés, techniciens :

Augmentation des salaires, traitements, suppression des abattements de zone - Retour aux 40 heures sans diminution de salaires. - Assurance chômage aux frais du patronat. - Suspension du paiement des loyers et moratoires des dettes (achats à credit) au profit des chômeurs. - Retraite à 60 ans et 55 ans pour les métiers pénibles et insalubres. - Remboursement effectif à 80 % des frais médicaux et pharmaceutiques. - Amélioration de la législation en faveur des invalides et silicosés.

— Aux travailleurs et employés des Houillères

Prime mensuelle de vie chère de 5.000 francs. - Retour aux 40 heures, payées 48. - Respect du statut et des conventions. - Suppression des marchands d'hommes et embauchage par les Houillères. - Construction de logements pour le jour et les retraités. - Réfection des logements anciens et des rues des cités.

— Aux ouvriers agricoles :

Parité des salaires et droits sociaux avec l'industrie.

— Aux cheminots et travailleurs de l'E.D.F. :

Satisfaction des revendications présentées par les Syndicats. - Pour l'E.D.F. : opposition à la réduction du nombre d'encaisseurs.

— Aux fonctionnaires et personnels enseignants :

Application du statut. - Relèvement des traitements. - Suppression des abattements de zone.

— Aux pensionnés, veuves et invalides des Houillères.

Prime mensuelle de vie chère de 5.000 francs. - Retraite complémentaire. - Les deux tiers aux veuves et suppression des trois années de mariage. Indemnité de logement et allocation de chauffage à tous. - Relèvement du plafond pour le fonds de solidarité.

— Aux vieux travailleurs :

Relèvement de 20 % des retraites. - Relèvement des plafonds de ressources. - Exonération des taxes radio, télévision et contribution mobilière. - Réduction de 30 % des tarifs électricté et faz.

— Aux paysans petits et moyens :

Maintien des prix objectifs, exonération de taxes de résorption. - Limitation des prix industriels : engrais, machines, etc... - Crédits sans ou à très faible intérêt. - Défense des exploitations familiales. - Réduction des fermages abusifs, interdiction des cumuls.

— Aux artisans :

Relèvement de l'abattement à la base du B.I.C. à 600.000 francs. - Suppression de la T.V.A. - Facilité de crédit à taux réduit de 2,5 %. - Règlement en priorité des travaux sur les crédits de l'Etat. - Fixation des loyers professionnels suivant un plafond. - Application des avantages du régime général de la Sécurité sociale.

— Aux commerçants :

Suppression du tiers provisionnel, abolition de la patente, abattement à la base égal au minimum vital. - Droit absolu au renouvellement du bail.

— Au bénéfice de toutes les familles de travailleurs :

Relèvement de 20 % des prestations familiales, versement dès le 1er enfant et suppression des abattements de zone.

— Aux anciens combattants :

Revalorisation du taux des pensions et retraites. - Paiement trimestriel des retraites. - Paiement intégral du pécule.

— Obtenir des crédits en faveur du Douaisis pour la construction de logements :

Equipement scolaires, sportifs, sanitaires, en eau potable et électrification des écarts. - L'élimination des poussières, fumées et gaz nocifs, la pollution des eaux. - La remise en état du réseau routier. - L'achèvement des travaux d'assèchement de la Vallée de la Scarpe. - L'indemnisation pour les affaissements miniers et les inondations.

Certes, la Constitution du 28 SEPTEMBRE limite le rôle de l'Assemblée nationale. Le système électoral condamné par GUESDE, JAURES tend à réduire la représentation des travailleurs. Aussi, il faut à l'Asemblée nationale un fort groupe communiste qui lutte pour LA RESTAURATION DE LA REPUBLIQUE ET LA CONSTRUCTION D'UNE DEMOCRATIE RENOVÉE.

Travailleurs, chaque fois que le Parti Communiste a été dans la majorité de gauche, comme en 1936, et dans le gouvernement, en 1945-1946, vous avez bénéficié de grandes réformes sociales. Vous voulez que ça change ? VOTEZ DONC POUR LE PARTI COMMUNISTE qui, seul des partis sollicitant vos suffrages, n'a aucune responsabilité dans la politique de misère et de guerre des onze dernières années.

VOTEZ ET FAITES VOTER :

Henri MARTEL

Député sortant

et Louis THBAUT

Instituteur

Candidats du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Vu : Les Candidats.

ATTENTION : Votez sans ratures ni panachage, sinon votre bulletin sera annulé.

Imp. A. DHARNE, 78, rue des Meuniers LILLE